

Circulaire d'information *1^{er} trimestre 2011-2012*

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année scolaire commence. Je souhaite vivement que votre enfant puisse, lors de cette année, avancer sereinement dans sa scolarité tout en approfondissant sa réflexion concernant son projet d'orientation.

Le très bon travail des élèves et de toute la communauté éducative a été récompensé par d'excellents résultats aux examens (consultables sur le site www.lyceemarienoel.fr)

Pour une pédagogie interactive, novatrice, chaque salle de classe est équipée depuis cet été de vidéoprojecteur et d'un tableau blanc Interactif. Cet investissement important a pour but de favoriser la réussite scolaire de chaque élève

*Mais pour que votre enfant poursuive au mieux sa scolarité, nous avons besoin de **VOUS**. Merci de consulter régulièrement le site internet SCOLINFO, afin de suivre ses résultats pour, soit l'encourager, soit le suivre avec plus d'attention. Lors de la réception du 1^{er} bulletin il sera peut être déjà un peu tard !*

D'ici quelques jours, le cahier de textes en ligne sera installé.. vous pourrez ainsi suivre chaque jour le travail réalisé en classe et les travaux à faire à la maison.. (particulièrement si votre enfant est absent quelques jours). D'ailleurs, j'insiste aussi sur l'importance de l'assiduité pour la réussite de votre enfant.

*Merci de bien noter les réunions de parents. Votre présence est **indispensable** pour nous aider dans la scolarité de vos enfants.*

Toute l'équipe pédagogique, de vie scolaire et administrative est à votre disposition pour la meilleure année scolaire possible pour chaque élève.

Bonne rentrée à tous

C.BAILLON

PARTICIPATION À LA VIE DU LYCÉE

Pastorale

La Pastorale permet des rencontres tous les mardis incitant au partage, à la réflexion, mais aussi à la préparation des moments forts dans l'année (célébration de Noël...)

Parents correspondants :

Vous aurez la possibilité de représenter, si vous le souhaitez, les parents lors des conseils de classe. Si vous souhaitez être candidat, merci de vous faire connaître auprès du professeur principal de votre enfant, par un mot dans le journal de classe ou lors des réunions d'informations du mois de septembre.

Taxe d'apprentissage :

Le versement de la Taxe d'apprentissage par les entreprises au profit de notre lycée représente une source essentielle pour améliorer nos équipements techniques, informatiques et pédagogiques. Elle nous permet de maintenir la qualité de notre enseignement, d'offrir aux jeunes une formation diplômante, de qualité, facilitant l'accès à l'emploi.

Si vous êtes décideur, vous pouvez vous associer à la collecte de la Taxe d'apprentissage 2012 au bénéfice de notre lycée ou en communiquant nos coordonnées au service concerné de votre entreprise. Merci pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Représentants des élèves :

Les élections des délégués auront lieu au cours du mois d'octobre 2011. Elles seront suivies de l'élection des représentants au conseil de vie lycéenne. Ces instances permettent l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

Commission de restauration :

Cette instance, composée d'élèves demi-pensionnaires, a pour but d'améliorer l'accueil des élèves en restauration. Elle se réunira une fois par trimestre.

Chéquier Livre Région

La Région Nord-Pas de Calais a reconduit le dispositif qui permet à tous les élèves lycéens scolarisés dans les lycées publics et privés de la Région du Nord-Pas de Calais de bénéficier d'une aide à l'acquisition d'ouvrages et/ou fournitures scolaires- parascolaires et/ou équipements sportifs et/ou d'équipements professionnels

SUIVI DES ETUDES

Les relevés de notes et bulletins trimestriels seront remis à vos enfants à chaque fin de période.

- Le premier relevé de notes : avant les vacances de la Toussaint.
- Le bulletin du 1^{er} trimestre : avant les vacances de Noël (un original et une copie qui sera à rendre signée au professeur principal)

Des rencontres collectives entre les parents et enseignants auront lieu dès la fin du mois de septembre : **de 18h30 à 20h30**

- Le jeudi 22 septembre 2011 pour les classes de
4^{ème} - 3^{ème} DP 6 , 1^{ère} CAP A.P.R, 1^{ère} CAP ATMFC,,
2^{nde} BAC PRO MSA 2^{nde} GT,
1^{ère} ST2S, Terminale ST2S
- Le Jeudi 29 septembre 2011 pour les classes de :
2^{nde} BP ASSP, Terminales BEP CSS , MAD,
1^{ère} BAC PRO MSA, Terminale BAC PRO MSA,
Terminale CAP APR , Terminale CAP ATMFC

Celles-ci vous permettront d'obtenir les informations spécifiques à chaque section.

Les rencontres individuelles parents enseignants auront lieu courant Janvier. C'est à ce moment que vous pourrez faire le point avec chaque enseignant sur le travail et la progression de votre enfant.

CONTROLES EN COURS DE FORMATION

Ils sont obligatoires et comptent pour l'examen

<i>CLASSES</i>	<i>DATES</i>
Terminale BAC PRO	Jeudi 17 novembre 2011

STAGES

Certaines classes du lycée sont concernées par des périodes de formation en entreprise dès le 1^{er} trimestre.

<i>CLASSES</i>	<i>DATES</i>
Terminale APR	Du 21 novembre au 16 décembre 2011
Terminale ATMFC	Du 21 novembre au 16 décembre 2011
2Bas Pro ASSP A et B	Du 7 novembre au 26 novembre 2011
Terminale CSS A et B	Du 28 novembre au 16 décembre 2011
2 nd e Bac Pro MSA	Du 7 novembre au 19 novembre 2011
Terminale Bac Pro MSA	Du 21 novembre au 16 décembre 2012
4eme Dispositif Alternance	Du 5 décembre au 16 décembre 2011
3 ^{ème} DP6 - A et B	Du 21 au 26 novembre 2011
Mention Complémentaire Aide Domicile	Du 7 novembre au 16 décembre 2011
1 ATMFC	Du 14 novembre au 26 novembre 2011

EXAMENS BLANCS

D'autres classes sont concernées par des examens blancs :

<i>CLASSES</i>	<i>DATES</i>
3 ^{ème} DP6 A - B	Semaine du 7 au 10 novembre 2011
1 ^{ère} ST2S A - B - C 1 ^{ère} Bac Pro MSA	Semaine du 5 décembre au 9 décembre 2011

Durant les semaines d'examens blancs les emplois du temps sont modifiés.

ACTIVITES INTERDISCIPLINAIRES

Elles sont obligatoires et comptent pour l'examen.

<i>CLASSES</i>	<i>DATES</i>
Terminale ST2S A - B - C	Semaine du 19 Septembre au 23 septembre 2011 Semaine du 14 novembre au 18 novembre 2011

LE REGLEMENT INTERIEUR

Merci de relire avec votre enfant ce règlement intérieur. Son respect est un des moyens de réussite. L'assiduité est indispensable à la réussite scolaire, c'est pourquoi cette année encore, nous serons particulièrement vigilants à celle-ci. Aussi, en cas d'absences non justifiées, des récupérations auront lieu pendant les vacances scolaires (cf journal de classe p 15)

Les absences, les notes de votre enfant et d'autres informations sont accessibles sur le site www.scolinfo.fr, grâce à un mot de passe « Parents » qui a été remis à votre enfant à la rentrée.

VIE SCOLAIRE

Pour les absences, merci de contacter directement la vie scolaire **03.20.25.99.89.**

Pour tout autre problème, n'hésitez pas à joindre

- **Mme DAVIAUD,**

03.20.25.97.83

Conseillère d'Education pour le Lycée Technologique - 4 DA - 3^{ème} DP6 - MAD

- **M. AKLI,**

03.20.25.97.79

Conseiller d'Education pour le Lycée Professionnel,

Pour joindre d'autres services, merci de consulter le journal de classe ou le site www.lyceemarienoel.fr

OBLIGATIONS LEGALES

Tiers temps : Certains élèves ont droit pour raison médicale à un aménagement des conditions d'examen, exemple : tiers temps supplémentaire lors des épreuves. L'information doit être transmise, dès septembre, par courrier adressé à Madame la Directrice.

ASSR : l'Attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau passée en classe de 3^{ème} est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire. Les épreuves se dérouleront en mars

Recensement : Tous les jeunes français ont obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Il est alors délivré une ATTESTATION DE RECENSEMENT qui est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens.

Informations complémentaires sur : www.defense.gouv.fr rubrique « jeunes et JAPD »

Surveillance médicale des élèves

le lycée a signé une convention avec l'association « **Ecole et Santé** ». Un examen médical d'aptitude est obligatoire pour certaines classes et sera réalisé par un médecin agréé. Cet examen aura lieu comme suit :

- élèves de 3^{ème} : visite médicale prévue en mars - avril,
- élèves de 1 CAP APR - 1 CAP ATMFC - T APR - T ATMFC - 2 ASSP - T CSS : semaine du 10 au 14 octobre
- élèves dispensés d'EPS à l'année

Ce suivi médical sera facturée 19 € au 3ème trimestre

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances de Toussaint	Du samedi 22 octobre au mercredi 2 2011 inclus
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier 2012 inclus
Vacances de Février	Du samedi 25 février au dimanche 11 mars 2012 inclus
Vacances de Pâques	Du samedi 21 avril au mardi 8 mai 2012 inclus (lundi 7 mai : récupération de la journée pédagogique des enseignants du 2/11)
Fin d'année	Vendredi 5 ^r juillet 2012

Journées particulières

- Journée des Communautés Éducatives : **Vendredi 2 décembre 2011**
- Journée Portes ouvertes : **Samedi 24 mars 2012**

PROJETS

Divers projets de journées d'intégration, de sorties pédagogiques sont en cours d'organisation. Vous en serez particulièrement informés lors de la réunion d'information du mois de septembre.

CLASSE	THEME	DATE
Term ST2S A, B et C	½ journée intégration	Le mardi 13 septembre 2011
2nde GT A et B	Journée d'intégration	Le lundi 26 septembre 2011
3e DP6 - A et B	semaine banalisée pour l'orientation	du 3 au 7 octobre 2011
1ère et Terminale CAP APR, 1ère et Terminale CAP ATMFC -	Voyage à Londres	le jeudi 10 novembre 2011
Elèves germanistes	marché de Noël à Aix La Chapelle	le vendredi 25 novembre 2011